



CPAM de la Haute-Savoie

le debrief
#CSE



Edition n° 4 - CSE DU 18 AVRIL 2023

~~~~~

### Déclaration CFDT

La CDFT a fait une déclaration pour déplorer le manque de reconnaissance collective des salariés des organismes de sécurité sociale, depuis de nombreuses années. La CFDT demande une augmentation collective des salaires de 8 % avec un montant minimum garanti de 160 euros bruts par mois, des moyens pour négocier une nouvelle classification à la hauteur des attentes des salariés et que la Direction prenne localement toutes les dispositions permettant un gain de pouvoir d'achat aux salariés de notre organisme. La CFDT demande également à la Direction de soutenir les actions entreprises, et qu'elle porte ces revendications auprès du Comex et de l'UCANSS.

~~~~~

PLEIADE

Concernant le projet Pléiade, la session de l'activité est prévue en octobre / novembre 2023. L'industrialisation des flux de courriers des CPAM et ELSM - permise grâce à la constitution de PFE – (Nice, Marseille et plus récemment Montpellier, Lille-Douai) et la dématérialisation massive a permis de descendre à 40 millions de plis annuels (au lieu de 70 millions). La rétrocession d'ETP concernera l'ouverture et numérisation des plis postaux (prod, support, chèque). Le typage et l'indexation resteront gérés par la caisse cédante. Les flux de notre caisse seront traités par Montpellier. En local, nous ne conserverons que 30 % du flux. Le nombre d'ETP cédés n'est pas connu pour le moment, mais ils seront à restituer à N +1 et N +2. Un accompagnement des équipes est prévu à compter de mi-juin 2023.

~~~~~

### RMPP 2023

Concernant la RMPP, pour 2023, la CNAM communique le chiffre de base de 1.5, ne tenant pas forcément compte des demandes de majoration qui seront négociés par la Caisse, et pourraient être obtenues. A déduire du taux de base de 1.50, l'effet report 2022 à hauteur de 0.34 (notamment celui de l'augmentation du point en 2022), ce qui nous amène à un taux de 1.16, et les mesures automatiques (point d'expérience = 0.25). L'enveloppe réelle, à ce jour, est donc de 0.91 pour 2023.



CPAM de la Haute-Savoie

le debrief  
#CSE



## Situation de la PFS et la création du nouveau référentiel métier Conseiller Relation Clients

Concernant la situation de la PFS et la création d'un nouveau référentiel métier Conseiller Relation Client, nous constatons, pour début 2023, une légère diminution des flux d'appels, mais avec une stabilisation à des taux très élevés. L'effectif actuel est de 8 ETP (+4 ETP Phare par jour). Suite à l'appel de candidature pour le nouveau poste de Conseiller Relation Clients, 3 recrutements ont été effectués au 3 avril 2023. Les nouveaux embauchés dépendront de la PFS, les agents déjà en place resteront rattachés à leur service d'appartenance initiale.

~~~~~

Info DIGICOM

Le Digicom met en place une version 2 du téléservice frontalier intégrant l'injection automatique des dossiers en GED et la création d'un compte utilisateur. Le Digicom travaille actuellement au déploiement d'un téléservice de dématérialisation pour un échange CEAM et établissements hospitaliers.

~~~~~

### Primes d'accueil itinérants de l'agence d'Annecy

Concernant les primes d'accueil itinérants de l'agence d'ANNECY, la Direction admet, au vu des chiffres concrets exposés, que le nombre d'agents susceptibles de faire des permanences, rapporté au nombre de permanences proposées, ne permet pas à tous les agents de se rendre, chaque mois, en permanence extérieure, et que l'impact ne se limite pas au seul mois d'août.

~~~~~

FITA

La Direction confirme que les référents techniques sont exclus du dispositif. Le tutorat sera réservé spécifiquement aux référents techniques et la FITA aux autres agents. Le monitorat n'existe plus au 1^{er} janvier 2023.

Il n'est pas possible de basculer tous les RT au niveau 5 pour valoriser leur parcours. Un projet de poste de cadre technique est actuellement à l'étude pour permettre à certains d'entre eux d'obtenir un niveau 5 A.



CPAM de la Haute-Savoie

le debrief
#CSE



CQP MO

La Direction indique que le passage du CQP MO est obligatoire, en termes de socle de formation des managers, selon la branche dont les postulants sont issus mais le sera également pour les managers arrivants de l'extérieur. Cela permettra ainsi d'homogénéiser le niveau et les pratiques.

~~~~~

## Enquête de satisfaction du 1<sup>er</sup> trimestre 2023

Retour sur l'enquête de satisfaction du 1<sup>er</sup> trimestre 2023 : les résultats ne sont pas bons. Il est prévu de travailler sur l'exploitation de ces enquêtes afin de permettre des plans d'actions visant à améliorer la perception de nos publics assurés, PS et employeurs ainsi que la qualité du service rendu.

~~~~~

Braderie de la bibliothèque du CSE

Comme l'année dernière, le pôle culture du CSE va prochainement organiser, dans le patio, une braderie des livres de la bibliothèque. L'évènement devrait avoir lieu en juin 2023, les dates précises seront communiquées ultérieurement.